



**Association des Usagers du Port de Piriac sur Mer**

Capitainerie

1, rue du Fort Baron

44420 Piriac sur Mer

E-mail : [contact@auppm.fr](mailto:contact@auppm.fr)

Site : <https://www.auppm.fr>

Piriac sur Mer, le 18 avril 2023

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 14 AVRIL 2023**

Une AGO de notre association s'est tenue le 14 avril 2023 à 18h45, à l'Ecole de Voile de Piriac sur Mer, sous la Présidence de Jérôme DANGY, Président de l'AUPPM.

**Membres présents ou représentés :**

- Béatrice AMBLARD
- Didier BAILLEUL
- Jean-Pierre BARBIER
- Franck BARRAU
- Yves BEAUFRERE
- Jean-Pierre BONNAUD
- Pierre BOUSQUET
- Emmanuel BOUDOT
- Thierry BRANELLEC
- Jean-Raymond CHAUVIRE
- Laurent CHIOTASSO
- Léon-Philippe CLERGEAU
- Brigitte COUTIN
- Patrick DAHLEM
- Jérôme DANGY
- Pierre-Marie de LA GRANDIERE
- Jean-Claude DELONNAY
- Denis DESBOIS
- Jean-Louis DESRIAC
- Pascal DROUAN
- Benoît DUPAS
- Dominique DURAND-SALA
- Philippe EDELIN
- Dominique EPIE
- Stéphane ERRIEN
- Laurent ESTOUR
- Eric FRAVAL
- Jacques FRENEAUX
- Pierre GALLIAN
- Gérard GUISE
- Franck GUY
- Benoît HALLEBOUT
- Andrée HERVEL-CHAS
- Claude HUCHET
- Philippe JACOB
- Bernard JONCOUR
- Manuel JUBIN
- Alain JULIENNE
- Fabrice LAISNE
- Thierry LE FRIANT
- Didier LERAY
- Hervé LUGAN
- François MAUVIEUX
- Jean-Pierre MIGNE
- Arnaud NICOLAS
- Matthieu PESEUX
- Thierry PETYST de MORCOURT
- Jacques PITHOIS
- Olivier POUPART-LAFARGE
- Michel REGEREAU
- Patrick ROMEFORT
- Olivier ROUX
- Philippe SADDIER
- Eric SCEPI
- Emmanuel SEIBEL
- Patrick TESSON
- Marcel TORCHUT
- Jean-François VAZEL

### **Invités :**

- Gildas GUGUEN, Directeur, Syndicat Mixte Les Ports de Loire-Atlantique,
- Emmanuel JAHAN, Directeur de Loire-Atlantique Nautisme,
- Christophe GUENA, Maître des Ports de Piriac sur Mer et de La Turballe.

### **Ordre du jour de l'Assemblée :**

- Rapport moral du Président,
- Interventions de Gildas GUGUEN Directeur du Syndicat Mixte Les Ports de Loire-Atlantique, d'Emmanuel JAHAN et de Christophe GUENA – Loire Atlantique Nautisme,
- Rapport d'activité,
- Approbation des comptes,
- Election des membres du Conseil d'Administration,
- Arrivée de la Solitaire du Figaro,
- Sortie de Printemps les 13 et 14 mai,
- Questions diverses ...

### **Vérification du quorum :**

- Nombre de membres à jour de leur cotisation avant l'assemblée : 79
- Nombre de membres présents ou représentés à l'Assemblée : 58

Le quorum de 50% est donc atteint. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

### **Rapport Moral du Président :**

Notre Président, Jérôme DANGY, a fait un point de la situation générale. Avec les confinements dus au COVID, l'activité de l'AUPPM était au ralenti. Nous sommes actuellement près de 80 adhérents.

Depuis l'année dernière nous avons créé un site Internet, et mis en place le règlement des cotisations et des participations à différentes activités par carte bancaire sur HelloAsso. L'utilisation d'HelloAsso ne coûte rien à l'association. Il est juste proposé de leur faire un don lors d'un règlement, mais ce n'est pas obligatoire.

Cette année, nous avons fait une demande de subvention à la Mairie pour acheter des grands-pavois. La subvention reçue de 1 600 € permet d'en acheter 10. L'AUPPM en a acheté 10 autres sur ses fonds propres, et la Capitainerie nous en a également acheté 10. Nous disposons donc de 30 grands-pavois, qui seront utilisés lors des différentes fêtes.

En fin d'année dernière, nous avons également fait faire des pavillons, avec notre nouveau logo.

### **Intervention de Gildas GUGUEN – Directeur - Les Ports de Loire-Atlantique :**

Monsieur Gildas GUGUEN a présenté le Syndicat Mixte Les Ports de Loire-Atlantique (LPLA), dont il est le directeur.

Neuf collectivités de la Loire-Atlantique ont transféré leur compétence portuaire au syndicat mixte. Ce sont :

- Le département de Loire-Atlantique
- La commune de Piriac-sur-Mer
- La commune de Saint-Michel-Chef-Chef
- La commune de la Plaine-sur-Mer
- La commune de Préfailles
- La commune de Pornic

- La commune de La Turballe
- La commune du Croisic
- La communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz.

A Piriac, Loire-Atlantique Nautisme (LAN), a reçu de LPLA une délégation de service public sans contrepartie de redevance, pour gérer le port. Celle-ci court jusqu'en 2031.

Pour Gildas GUGUEN, l'absence de redevance s'explique par le fait que LAN doit effectuer les investissements nécessaires pour la bonne marche du port. Le coût des dragages, par exemple est à la charge de LAN, qui reçoit toutefois des subventions du syndicat mixte.

Il s'est ensuite instauré une discussion sur le port de La Turballe et de ses installations obsolètes, ainsi que sur celles de Pornic.

### **Intervention d'Emmanuel JAHAN – Directeur de Loire-Atlantique Nautisme :**

Emmanuel JAHAN a pris la parole sur les événements passés et à venir du port de Piriac sur Mer.

#### **Dragage :**

La 2ème phase de dragage du port réalisée cet hiver au niveau de la grue, s'est déroulée correctement. Mais les frais pour traiter les 350 m<sup>3</sup> de boues polluées sont beaucoup plus élevés (600 € le m<sup>3</sup>) qu'un simple rejet en mer, comme celui réalisé lors de la phase 1 avec des boues non polluées. Le résultat d'exploitation 2022 du port, sera de ce fait plus faible que prévu.

Les fonds des parties désenvasées sont planes et contrôlées par le système de suceur. La partie le long du quai de grutage est à parfaire, car l'engin risquait de s'abîmer s'il s'approchait trop près. De ce fait les bateaux avec un grand tirant d'eau doivent attendre que la marée soit haute pour s'approcher du quai.

La 3ème phase du dragage concernera les parties Est et Ouest du port l'hiver prochain. Cette phase de travaux nécessitera le démontage des pontons, comme lors de la première phase réalisée lors de l'hiver 2021 - 2022. Les propriétaires des bateaux seront prévenus par la Capitainerie en temps et en heure. Comme lors de la phase 1, les boues moins polluées que celles traitées au niveau de la zone de carénage, seront rejetées en mer.

#### **Station essence – porte – zone de carénage :**

LAN va procéder à un appel d'offre pour cette station qui ne donne pas satisfaction, tant en service qu'en qualité. (exemple : lenteur de la pompe).

La porte du port sera révisée, car c'est nécessaire et obligatoire.

La zone de carénage va bénéficier d'une restructuration liée à sa mise aux normes en matière de respect de l'environnement. Les travaux devraient démarrer en novembre 2023. LAN vise la certification « Port Propre ».

#### **Consommations électriques :**

L'électricité est contingentée par période de 12h00, au lieu de 24h00. Il faut appuyer sur un bouton pour redémarrer pour 12h00 l'alimentation des prises de courant placées sur les coffrets des pontons. Le but étant bien entendu de limiter les consommations abusives.

Emmanuel JAHAN propose qu'un maximum de plaisanciers s'équipent de panneaux solaires pour recharger leurs batteries, en partenariat avec le port. Le but étant de baisser les consommations électriques globales. Des entreprises nautiques vont présenter leurs différents modules de recharge, au Salon Nautique de Pornic qui se tiendra au Port de La Noëveillard du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai prochains.

Enfin Emmanuel JAHAN trouve que la période est incertaine et compliquée !

### **Consommations d'eau :**

Des compteurs d'eau vont être installés en tête de chaque ponton, de façon à repérer les consommations anormales.

Il est étudié la possibilité de récupérer l'eau du carénage pour la réemployer.

### **Gestion des ports :**

Au premier janvier dernier, LAN a repris la gestion de port du Croisic, et de La Turballe plaisance en étroite collaboration avec Piriac. La Turballe rentre dans le Passeport Escales.

### **Carte d'accès aux installations du port :**

Elles ont été remplacées cette année, et servent également pour le Passeport Escales.

### **Intervention de Christophe GUENA :**

Christophe GUENA signale qu'il est assez choqué que le parking du port soit « confisqué » pendant toute la durée de la fête, lors de l'arrivée de la Solitaire du Figaro. La Capitainerie relaiera les informations de la mairie et du département à ce sujet. Il a précisé que le port ne devrait toucher aucun dédommagement pour cet événement. Il est possible qu'il demande à certains bateaux d'être mis à sec, ou d'aller à La Turballe pour une période courte lors de cette manifestation.

Christophe GUENA est aussi depuis le début de l'année Maître de Port à La Turballe. Certaines personnes de l'équipe de Piriac y travaillent également.

### **Rapport d'activité 2022 :**

En 2022 les actions et activités suivantes ont été menées :

- AG du 6 mai, suivie d'une excellente choucroute de la mer !
- Parade Nautique des Airs Marins le 27 août,
- Sortie en flottille sur deux jours les 24 et 25 septembre à Hoëdic et au Crouesty,
- Remise d'un chèque à la SNSM le 17 décembre 2022,
- Conseils Portuaires des 7 juin et 19 octobre,
- Réunions à la Capitainerie (Parc Eolien le 25 juin, applications informatiques du port, le 8 septembre, bateaux d'intérêt patrimonial le 11 octobre),
- Mise en place de réunions de concertation entre les assos des usagers des ports de Pornic, Pornichet, La Baule - Le Pouliguen, Le Croisic, La Turballe et Piriac.

## Rapport financier :

### Bilan :

<b>ACTIF</b>	
Stock de pavillons	339,00 €
Trésorerie	<u>5 620,58 €</u>
<b>Total :</b>	<b>5 959,58 €</b>
<b>PASSIF</b>	
Fonds associatifs	5 746,67 €
Résultat de l'exercice	212,91 €
<b>Total :</b>	<b>5 959,58 €</b>

### Compte de Résultat :

<b>RECETTES</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	
Cotisations	1 135,00 €	150,00 €	
Repas	500,00 €		
Subvention mairie		300,00 €	
Intérêts financiers	3,60 €	3,60 €	
<b>Total :</b>	<b>1 638,60 €</b>	<b>453,60 €</b>	Différence : 1 185,00€
<b>DEPENSES</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	
Stock pavillons	- 339,00 €		
Hébergement site	61,78 €		
Frais de réception	896,65 €	178,73 €	
Enveloppes timbrées	26,40 €		
Cadeau départ Maître Port		93,70 €	
Frais bancaires	13,80 €		
Achat de pavillons	339,00 €		
Assurance	127,06 €	125,01 €	
Don SNSM	300,00 €	600,00 €	
<b>Total :</b>	<b>1 425,69 €</b>	<b>997,44 €</b>	Différence : 428,25 €

### Résultat de l'exercice :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	
Recettes	1 638,60 €	453,60 €	
Dépenses	1 425,69 €	997,44 €	
<b>Résultat</b>	<b>212,91 €</b>	<b>- 543,84 €</b>	Différence : 756,75 €

### Trésorerie :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	
C.Courant CIC	1 815,84 €	2 005,53 €	
Livret CIC	3 608,03 €	3 604,43 €	
Caisse	196,71 €	136,71 €	
<b>Total :</b>	<b>5 620,58 €</b>	<b>5 746,67 €</b>	Différence : -126,09 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité :

## **Elections au Conseil d'Administration :**

Le CA est renouvelable par tiers tous les ans.

- Membres actuels :

Béatrice AMBLARD – Trésorière  
Thierry BRANELLEC – Trésorier adjoint  
Patrick DAHLEM - Secrétaire  
Jérôme DANGY - Président  
Dominique EPIE – Secrétaire adjoint  
Jacques PITHOIS – Vice-président.

- Sortants et rééligibles qui se représentent :

Béatrice AMBLARD  
Jérôme DANGY

- Nouvelles Candidatures déclarées :

Léon-Philippe CLERGEAU  
Laurent ESTOUR  
Bernard JONCOUR

**Après le vote de l'Assemblée, les 5 candidats sont déclarés élus.**

## **Arrivée de la Solitaire du Figaro :**

Les associations en lien avec le nautisme et la mer, sont sollicitées par la mairie pour participer aux animations du 13 au 17 septembre 2023.

Nous avons proposé d'amener les personnes intéressées près de la ligne d'arrivée, pour l'arrivée des premiers prévue le mercredi 13 dans l'après-midi.

Un stand commun entre l'AUPPM, la SNSM et le CNP devrait être installé.

Des informations complémentaires seront fournies ultérieurement, dès que l'AUPPM en disposera.

## **Sortie de Printemps des 13 et 14 mai 2023 :**

Rappel de notre « Sortie de Printemps » à Hoëdic et à Port Haliguen, les 13 et 14 mai prochains :

- Pique-nique le 13 à midi au fort d'Hoëdic,
- Repas le 13 au soir à Port Haliguen (Apéro-ponton offert par l'AUPPM, et repas pris ensemble au resto l'ATLANTIQUE – Menu « Escale » Entrée Plat Dessert à 36 € sans les boissons).

**Il est encore possible de s'inscrire sur notre site Internet, jusqu'au 20 avril au plus tard.**

### **Récapitulatif des dates à retenir en 2023 :**

- 13 et 14/05 : Sortie de Printemps AUPPM.
- 30/05 – 20/06 : Croisière des P'tits loups.
- 29/07 : 30 ans du Grand Norven.
- 26/08 : Festival des Airs Marins,
- 13 au 17/09 : Arrivée Solitaire du Figaro,
- 23 et 24/09 : Sortie d'Automne de l'AUPPM. Le programme sera défini dans le courant de l'été.

### **Mot de passe pour accéder aux pages du site réservées aux membres :**

(Donné en AG)

Pour l'AUPPM

Le secrétaire du Bureau  
Patrick DAHLEM